

## Interim long durée.....

Par aziz03700, le 30/04/2008 à 16:52

bonjour, veillez me renseignez SVP, je suis en interim dans la même boite deuis 3 ans et demis et aujourdhui il veulent m'ecartez comme si j'était ..... sachant que pendans cette periode mes collegues ainssi que mes superieurs tous le monde trés satisfait de mon taf, et integré au plus profond de la societe, même la DRH le confirme.mais voila une petites baisse d'activité et on pennse a moi par hasard, aussi (je suis d'origine arabe) a ce stade la je dois le mentioné.la question est : ont ils le droit ?

le prudhomme serait plutot de mon côté ou c'est aussi de l'arnaque?